

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



## L'AJA ET SES 2 LABELS !



L'année 2018 s'annonce, comme les précédentes, plutôt brillante pour l'école de football de l'AJA, qui a reçu mercredi 24 janvier deux Labels...

Article en page 9

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

## Partenaires



L'YONNE  
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS

## Sommaire

- 🏆 **Informations** Pages 1 à 3
- 🏆 **Actualités** Pages 4 à 9
- 🏆 **Procès-Verbaux** Pages 10 à 16

## Agenda de la semaine

- Lundi 29 :**
- Mardi 30 :**
- Mercredi 31 :** Commission sportive / CPD U12-U13
- Jeudi 01 :** Commission de discipline / Finale Départementale Futsal Séniors
- Vendredi 02 :**
- Samedi 03 :**



En raison des conditions atmosphériques actuelles et annoncées, toutes les rencontres prévues les 27 et 28 janvier sont annulées. **NE SONT PAS CONCERNÉES PAR CET AVIS LES RENCONTRES FUTSAL.**

**La rencontre entre l'AJA et le PARIS FC est maintenue.**

## LICENCIÉ APRÈS LE 31 JANVIER

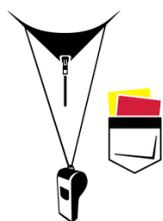


Dans le cadre des licences enregistrées après le 31 Janvier, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous informe d'une délibération prise par le Bureau de Ligue, réuni le vendredi 19 Janvier dernier :

*« L'article 152 des RG de la FFF prévoit qu'aucun joueur, quel que soit son statut, ne peut participer à une rencontre de compétition*

*officielle si sa licence a été enregistrée après le 31 janvier de la saison en cours.*

*La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de football décide d'accorder une dérogation à ces dispositions pour permettre aux joueurs seniors masculins licenciés après le 31 janvier, d'évoluer dans les équipes des séries inférieures à la D1. »*



## CDA : DATE DES MODULES 7 ET 8

Mise en place sur 3 samedis de janvier, la formation initiale à l'arbitrage nécessite la participation des candidats aux modules 7 et 8, qui se déroulera donc le samedi 10 février à Tonnerre. Une convocation sera prochainement envoyée aux arbitres concernés. Ces 2 modules permettront aux candidats reçus d'être désignables.



## SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA ([billetterie@aja.fr](mailto:billetterie@aja.fr)) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ([billetterie@aja.fr](mailto:billetterie@aja.fr) / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

*Bon de commande*

# AJ AUXERRE PARIS FC

VENDREDI 26 JANVIER - 20H



#PLUSFORTSAVECVOUS

INFOS et BILLETTERIE : 03 86 72 32 30

[www.aja.fr](http://www.aja.fr)

SPONSORS OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS



## LE WEEK-END DES DEMIES !



**Organisées le week-end des 20 et 21 janvier, les demi-finales des Coupes de l'Yonne Futsal Jeunes et Féminines ont réuni 46 équipes aux quatre coins du département !**

Samedi, du matin au soir se sont joués les matchs de qualification pour les joueurs de catégories U13, U15, U18 et les joueuses de catégories U15F et U18F au sein des différents gymnases Icaunais : AUXERRE (« Brazza »), CHABLIS, CHARBUY, JOIGNY (Louis Davier), LIGNY-LE-CHATEL, NOYERS, PARON, TOUCY et VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE.

Le lendemain, ce sont les 10 équipes Séniors Féminines qui ont poursuivi ce week-end chargé au complexe sportif Serge Mésonès d'AUXERRE.

### QUALIFIÉ(E)S POUR LA FINALE

U13	U15	U18	Séniors F
ES Appoigny	FC Champs	FC Champs	Charmoy
Auxerre Sport Citoyens	US Joigny	FC Chevannes	Malay-Le-Grand
Avallon CO	Sens FC	AS Tonnerre	Monéteau / Toucy
US Joigny	AS Tonnerre	US Toucy	Stade Auxerrois

Les joueuses U15F et U18F sont directement qualifiées pour la finale régionale qui se déroulera le dimanche 11 février à SEMUR-EN-AUXOIS.

**Le District de l'Yonne souhaite un bon rétablissement à Nina, licenciée U18F de l'US VARENNES qui s'est blessée lors d'un match.**

---

Qui remportera donc le titre de « Champions » et « Championnes » de l'Yonne de Futsal ? Réponse ce week-end ! Venez nombreux et nombreuses encourager les jeunes et les séniors Féminines au complexe sportif Serge Mésonès à AUXERRE !

### PROGRAMMATION DES MATCHS

#### **Programme du 27 janvier :**

- **U13** : de 9h30 à 12h00
- **U15** : de 14h00 à 16h00
- **U18** : de 16h00 à 18h00

#### **Programme du 28 janvier :**

- **Séniors F** : de 9h30 à 12h30

*Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations. Bravo aux équipes qualifiées !*





## QUI AFFRONTERA L'US JOIGNY EN 32ÈMES DE FINALE ?



**Le vendredi 19 janvier s'est déroulé au siège de la Fédération Française de Football, le tirage au sort des 32èmes de finale de la Coupe Nationale Futsal, auxquelles l'US Joigny participera.**

Piochées des mains de Paulo César Arrude Parente et de Pierre Jacky, sélectionneur de l'équipe de France de Futsal, les petites boules rouges ont choisi qu'un derby Burgo-Comtois serait parmi les affiches de cet évènement... C'est donc contre le Sporting Futsal Besançon que l'US Joigny sera confronté ! Vainqueur de la finale régionale, notre équipe retrouvera donc ses adversaires le samedi 10 février prochain.

*Le District de l'Yonne félicite l'USJ pour sa qualification et espère qu'elle décrochera un nouveau billet, celui des 16èmes de finale.*

**US JOIGNY (3) vs Sporting Futsal Besançon (2)**



## LE FUTSAL MÊME EN CPD



**Ce mercredi 24 janvier s'est déroulé un Centre de Perfectionnement Départemental U18 Futsal au gymnase de Charbuy, auquel des clubs des quatre coins du département ont pu être représentés par leurs joueurs sélectionnés.**

Si les conditions météorologiques ne permettent pas aux éducateurs d'évaluer les joueurs sur un rectangle vert, les gymnases quant-à-eux, offrent la possibilité aux amoureux du ballon rond d'être observés et se perfectionner dans la pratique qu'est le Futsal. Les 24 joueurs – dont 5 gardiens – convoqués ont donc profité d'une séance menée par Guillaume PERLIN, Éducateur du DYF, Eric FREMION, Éducateur au Stade Auxerrois et Guillaume GARNIER, Éducateur de l'AS Tonnerre. Également en période de stage au District, Théo HUEL, Arbitre de l'AS Tonnerre a pu découvrir en interne le déroulement d'un après-midi de sélection organisé par son établissement d'accueil.

Après l'échauffement et les exercices techniques et ciblés suivant les postes, nos joueurs ont clôturé ce rassemblement autour d'un goûter pris en commun.

En parallèle se déroulait un C.P.D U14 sur le terrain synthétique du FC Champs, tenu par Johan RADET, le Responsable des Centres de Perfectionnement...

*Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations sportives.*

## L'AJA ET SES 2 LABELS !



Michel PARMENTIER, Président de l'association AJA, ravi d'accueillir les écoles de foot du club...

**L'année 2018 s'annonce, comme les précédentes, plutôt brillante pour l'école de football de l'AJA, qui a reçu mercredi 24 janvier deux Labels, décernés par la Fédération Française de Football et remis par Christian PERDU et Christophe CAILLIET.**

C'est au « Club Europe » où une quarantaine d'enfants, leurs parents, des dirigeants et quelques élus se sont réunis pour recevoir avec enthousiasme ces deux distinctions... L'AJ Auxerre est désormais le seul club du département à obtenir le Label « Jeunes » ÉLITE ! Du côté Féminin, le Label « École de Football Féminine » BRONZE a honoré les jeunes filles présentes. Deux diplômes mérités et plusieurs dotations, que les dirigeants auxerrois, mis à l'Honneur par Yannick BONNIN et Fabien COOL, sont fiers de recevoir. Ces distinctions récompensent la qualité du travail fourni et montre le sérieux et l'équilibre qui règne au stade Abbé Deschamps.

Remise simple et conviviale, clôturée par la traditionnelle galette des rois qui aura réjoui les enfants et les invités des écoles de foot de l'AJA.

*Le District de l'Yonne félicite l'AJA pour l'obtention de ces 2 labels.*



PV 179 Fem 05

### Compte rendu réunion féminisation du 16 janvier 2018

**Présents** : Florence Brunet, Magali Robert, Isabelle Perlin, Isabelle Frévillez, Catherine Bolléa, Dany Moine, Dominique Girard, Jean Mourey, Bruno Billotte

**Absentes Excusées** : Héloïse Picard et Véronique Maison

### Journée du 17 Mars 2018

#### Programme

- ARRIVEE 10h30
- Présentation Coupe du Monde 2019
- Débat Echange avec Personnalités : Brigitte Henriques, Corinne Diacre, Joueur FFF
- REPAS 12h30
- Visite Installations (AJA + Centre de formation)
- Echange tables rondes groupe de travail Féminisation
- Récompenses
- FIN 17h30

Une invitation sera réalisée par Florence et Audrey, celles-ci seront envoyées avec le programme aux dirigeantes, éducatrices, arbitres par courrier selon un listing remis par Bruno. Ce listing sera classé par secteur de façon que chaque membre de la commission puisse relancer par téléphone. La date butoir de réponse étant pour le 26/02/2018 au plus tard. Une invitation aux membres de la Commission Régionale de Féminisation sera également envoyée via mail. Ces réponses seront centralisées par Audrey.

Un listing des choses à prévoir pour l'accueil des personnes sera fait par Isabelle F.

Pour le repas, un buffet froid sera organisé ; il faut trouver des bénévoles pour faire le service ; voir parmi nous + AJA +....

Faire un listing des idées de récompenses => Florence (lui envoyer nos idées)

Bons cadeau Salon Beauté, Echantillons Parfum, Crème, Bons Coiffeurs,

Sac pour chacune avec Cadeau Fédé, Aja, Clé USB Féminisation Logo Fédé ..

Cadeaux un peu plus conséquents pour récompenser environ 5 dirigeantes les plus méritantes.

Voir également pour commander 200 roses : Catherine se charge d'avoir un devis chez Florissane à Cerisiers.

Voir pour inviter FR3, France Bleu, Yonne Républicaine... => Communication District

Penser également à faire une photo de la journée avec l'ensemble des participantes ainsi que des photos de toute la journée

Prochaine réunion pour la mise au point de cette journée : Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 19 heures au District.

### Tournoi du 1<sup>er</sup> avril 2018

N'ayant pas de réponse de Migennes et pas possible à Avallon, le tournoi seniors Féminins régional ayant pour but de promouvoir l'arbitrage au Féminin sera organisé à Appoigny le 1er avril 2018. Florence et Fabienne se chargent

de faire le courrier pour la mairie d'Appoigny. (Invitation Stéphane Morel pour le District et peut-être un Responsable Ligue (Jacques Badet ? à voir mais aussi inviter les arbitres féminines du district)

Voir avec la CR Féminisation pour la mise en place d'un stand Féminisation à cette occasion.

Dominique Girard donne les noms des 24 équipes à Florence pour l'envoi de l'invitation à celles-ci avec date butoir de réponse le 8 mars 2018 avec un chèque de caution de 50 euros.

Restauration/ Buvette : Trouver des bénévoles

Fin de la séance : 21 heures

Secrétaire de la séance

Catherine BOLLEA

Présidente de commission

Florence BRUNET

PV 175 Sp 24

Auxerre le 24 janvier 2018

COMMISSION  
SPORTIVE

**Présents** : MM Barrault – Batréau – Rollin – Mme Chéry-Floch

Excusé : Mr Guyot

Invité : Mr Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

## 1. Réclamation

### **Match 50798.1 du 14.01.18 Avallon CO 3 – Chassignelles/Lézennes D2 gr B**

Réserve d'après-match du club de Chassignelles/Lézennes sur la participation du joueur MBERI DURAN Philippe du club d'Avallon CO ayant participé à deux rencontres en 24 h 00.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable,
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- prend note du courriel du club d'Avallon CO en date du 23.01.18,
- attendu que le joueur MBERI DURAN Philippe a participé à la rencontre de championnat National 3 le 13 janvier 2018 Selongey SC – Avallon CO,
- en application de l'article 151 des R.G. – participation à plus d'une rencontre – alinéa c : « Pour ce qui concerne les clubs dont l'équipe première évolue en National, National 2 ou National 3 : les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de Championnat National 1, de Championnat National 2, de Championnat National 3, ainsi qu'avec une équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe de la Ligue, **qui peuvent participer le lendemain à une rencontre de championnat national ou régional avec la première équipe réserve de leur club...** »,
- en application de l'article 167 des R.G. aliéna 2 : « Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officielle le même jour ou le lendemain, s'il s'agit d'un match de Championnat de Ligue 2 décalé au lundi). »
- attendu que ce joueur MBERI DURAN Philippe a participé avec la **deuxième équipe réserve d'Avallon CO qui évolue en départemental 2 district**,
- dit ce joueur non qualifié pour cette rencontre,

- en application de l'article 215 des R.G. – participation à plus d'une rencontre le même jour ou au cours de deux jours consécutifs,
- dit le joueur MBERI DURAN Philippe suspendu de deux matchs de suspension ferme à compter du lundi 29 janvier 2018,
- en application de l'article 5.06 droits financiers et amendes du District de l'Yonne – inflige une amende de 100 € au club d'Avallon CO, pour joueur participant à plus de 2 rencontres deux jours consécutifs,

Réserve d'après-match du club de Chassignelles/Lézennes sur la participation du joueur MBERI DURAN Philippe du club d'Avallon CO susceptible d'être suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable,
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- prend note du courriel du club d'Avallon CO en date du 23.01.18,
- attendu que le joueur MBERI DURAN Philippe a été sanctionné de 4 matchs de suspension ferme à compte du 6 novembre 2017 par la commission régionale de discipline,
- en application de l'article 226 – Modalités pour purger une suspension : « *la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer règlementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements). Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.* »
- attendu que ce joueur n'a purgé que 1 match de suspension en championnat départemental 2,
- attendu qu'il lui reste 3 matchs de suspension match ferme à purger en championnat départemental 2,
- dit le joueur MBERI DURAN Philippe non qualifié pour cette rencontre,
- dit le joueur MBERI DURAN Philippe suspendu d'un match de suspension ferme à compter du lundi 29 janvier 2018 – en complément des 2 matchs de suspension cités ci-dessus,
- en application de l'article 5.08 droits financiers et amendes du District de l'Yonne – inflige une amende de 100 € au club d'Avallon CO pour joueur ayant participé sur la feuille de match étant suspendu,
- après délibération, dit le joueur MBERI DURAN Philippe non qualifié pour la rencontre D2 gr B du 14.01.18 Avallon CO 3 – Chassignelles/Lézennes,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Avallon CO 3,
- score : Avallon CO 3 = 0 but, - 1 pt - Chassignelles/Lézennes = 0 but, 0 pt.

## 2. Matches non joués

**La commission, vu les pièces au dossier, prend note des différents arrêtés municipaux, des mails des clubs ou des FMI, et reporte les matches non joués des journées des 19 et 20 janvier 2018 comme suit :**

**Coupe de l'Yonne :** remis au 11 février 2018

- 51760.1 Malay le Grand – St Georges
- 51762.1 Gron – Neuvy Sautour
- 51763.1 Champlost – Sens Franco Portugais

**Coupe Prével :** remis au 11 février 2018

- 51767.1 St Sérotin – Serein AS
- 51783.1 St Valérien EESV – St Denis/Sens

### Départemental 3

- Gr A 502871 Sens Eveil – Gron 2 : remis au 4 février 2018
- Gr A 50289.1 Thorigny – Sens Franco Portugais 2 : remis au 4 février 2018

- Gr C 50419.1 St Bris 2 – Venoy : remis au 11 février 2018
- Gr C 50421.1 Montillot – Asquins : remis au 4 février 2018

#### Départemental 4

- Gr A 50484.1 Vinneuf 2 – St Denis/Sens 2 : remis au 4 février 2018
- Gr A 50485.1 Villeneuve L'Archevêque – Chemilly/Mt St Sulpice 3 : remis au 4 février 2018
- Gr B 50550.1 Charmoy 3 – Briennon : remis au 4 février 2018
- Gr D 50682.1 Serein HV – Coulanges La Vineuse 2 : remis au 11 février 2018
- Gr D 50683.1 Tanlay – E.C.N. 2 : remis au 4 février 2018

#### U18 Départemental 2 : remis au 10 février 2018

- 51983.1 Auxerre Sp Citoyens – Appoigny

#### U15 Départemental 1 : remis au 10 février 2018

- 52043.1 Gron/Paron FC – Diges.Pourrain/Toucy

#### U15 Départemental 2 : remis au 10 février 2018

- 52068.1 St Georges – G.Migennes/laroche
- 52069.1 Vergigny – Vinneuf

#### U15 Départemental 3 : remis au 10 février 2018

- gr A 52531.1 Champs/Coul.Vineuse 2 – Auxerre AJ 2
- gr A 52533.1 Avallon CO 2 – Auxerre Stade/Rosoirs
- gr A 52534.1 Tonnerre 2 - Aillant
- gr B 52096.1 Fontaine La Gaillarde – Serein AS/Neuvy
- gr B 52097.1 Joigny 2 – Charny/Champignelles
- gr B 52099.1 FC Gatinais/St Sérotin – Cerisiers

#### **La commission rappelle le règlement – championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5 :**

***« 5. Les clubs, dont une équipe sénior aura deux matchs de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).***

***Ce terrain de remplacement devra être un terrain de même niveau ou à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.***

***Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 16 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.***

***Par ailleurs, et indépendamment des articles précédents, en cas de terrain impraticable, la commission sportive et calendriers pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match.***

***S'il s'agit d'un match aller, le match retour ne sera pas inversé. »***

### 3. Calendrier senior fin de saison 2017/2018

La commission modifie le calendrier senior de fin de saison 2017/2018 suite aux reports de match dus aux intempéries et à l'annulation de la journée du 28 janvier 2018 – voir tableau en annexe du PV.

### 4. Annulation générale – journées des 27 et 28 janvier 2018

La commission, vu les conditions climatiques et atmosphériques, décide d'annuler toutes les rencontres des compétitions départementales seniors, féminines, jeunes pour les journées des 27 et 28 janvier 2018, maintient toutes les compétitions qui se déroulent en futsal.

#### Départemental 1 – Départemental 2 gr B

- J11 du 3 décembre 2017 remise au 28 janvier 2018 – reportée au 27 mai 2018
- J25 du 27 mai 2018 – reportée au 3 juin 2018
- J26 du 3 juin 2018 – reportée au 10 juin 2018

#### Départemental 2 gr A - Départemental 3 et 4

- J10 du 3 décembre 2017 remise au 28 janvier 2018 – reportée au 27 mai 2018
- J21 du 27 mai 2018 – reportée au 3 juin 2018
- J22 du 3 juin 2018 – reportée au 10 juin 2018

#### Coupe de l'Yonne U18

- 51937.1 Avallon CO – St Julien : remis au 24 février 2018
- 51938.1 Paron FC – Héry : remis au 17 février 2018

#### Coupe de l'Yonne U15 : remis au 24 février 2018

- 51939.1 Gron/Paron FC 2 – Tonnerre/Vareennes
- 51941.1 Serein AS/Neuvy – Héry

#### U18 Départemental 1 : remis au 10 février 2018

- 51954.1 Toucy/Diges.Pourrain - Aillant
- 51957.1 Serein AS/Chablis – Champs/Yonne

#### U18 Départemental 2 : remis au 10 février 2018

- 51985.1 Chevannes – Charbuy

#### U15 Départemental 1 : remis au 10 février 2018

- 52040.1 Champs/Yonne – Chevannes

#### U15 Départemental 2 : remis au 10 février 2018

- 52070.1 Appoigny/Charbuy – Pont/Yonne

### 5. Changements dates, horaires, terrains

#### Courriel du club de Joigny en date du 23.01.17

Le club de Joigny demande de ne pas jouer de match seniors le 11 février 2018 suite à leur qualification en coupe nationale futsal ce même jour.

La commission en prend note.

### **Match 50680.1 du 04.02.18 Arcy Sur Cure - Etivey D4 gr D**

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club d'Arcy sur Cure en date du 23.01.18,

- en application du championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5 (voir ci-dessus),
- inverse ce match et donne ce match à jouer le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain d'Etivey,
- le match retour est maintenu le 10 juin 2018 sur le terrain d'Etivey.

## **6. Coupes seniors**

### **COUPE DE L'YONNE**

Suite au report des matchs non joués du 21 janvier 2018 remis au 11 février 2018, les rencontres des 1/8èmes de finales de la coupe de l'Yonne se dérouleront le 4 mars 2018.

### **COUPE PREVEL**

Suite au report des matchs non joués du 21 janvier 2018 au 11 février 2018, les rencontres du 3<sup>ème</sup> tour de la coupe Prével se dérouleront le 4 mars 2018.

Le tirage de ces coupes sera effectué le mercredi 14 février 2018.

## **7. Question diverse**

### **Match 50275.1 du 26.11.18 Rosoy - FC Gatinais 2 D3 gr A**

Courriel du club du FC Gatinais en date du 22.01.18 : demande de remboursement des frais de déplacement de ce match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Rosoy a été déclarée en forfait général le 17 janvier 2018 (pv 170 Sp 23),
- en application de l'article ARTICLE 19 - FORFAIT / 1. Disposition particulière applicable au District : «*Tout club ayant à subir un forfait simple ou un forfait général est tenu d'envoyer dans les 10 jours suivant le forfait simple ou dans le mois suivant la notification du forfait général, les justifications de remboursement ou indemnité d'arbitre (frais de déplacement, frais d'arbitrage, ...etc.). Passé ce délai, aucune réclamation ne sera étudiée.*»
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Rosoy de la somme de 112 € pour en créditer le compte du club de FC Gatinais (28 km aller x 2 x 2 €)

## **8. Désignation des délégués**

Suite à l'annulation générale de la journée du 28 janvier 2018, les désignations des délégués officiels du district pour cette journée sont annulées.

## **9. Tournois ou matchs amicaux**

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Joigny – match amical seniors le 20 janvier 2018.

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## 10. Prochaine réunion

Mercredi 31 janvier 2018 (sous réserve – sur convocation)

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Mr Rollin Pascal

Mme Chéry-Floch

PV 180 CD 11

Réunion téléphonique du 26 janvier 2018

COMITÉ DE  
DIRECTION

**Présidence** : M. CAILLIET Christophe

**Présents** : Mme BRUNET Florence, MM. ANSELIN Claude, AMARAL Dominique, BEAU Nicolas, BRIFFAUX Jérôme, CHATON Aurélien, EHRET Cédric, FREMION Eric, GAUDIN Philippe, MERTZEISEN Marc Antoine, MEUNIER Laurent, MOREL Stéphane, MOUREY Jean, PLEUX Cédric, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick, TRINQUESSE Jean-Louis.

### Communication du Président

Le Comité de Direction prend connaissance de la démission de M. Thierry RENAULT de son poste au sein de la commission sportive. Il le remercie pour les services rendus.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la nomination de M. Jean Louis TRINQUESSE à la présidence de la commission sportive en remplacement de M. Thierry RENAULT, et nomme M. Pascal ROLLIN vice-président.

*J L Trinquesse n'a pas participé à la décision*

Le Président du District

Le Secrétaire Général du District

Christophe CAILLIET

Nicolas BEAU